



Inscriptions à l'École Maternelle

Rentrée Septembre 2022

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2022 ont commencé en Mairie et ce, **jusqu'au 29 avril 2022.**

ET à l'école à partir du 06/05/2022 et jusqu'au 3 Juin 2022.



Les inscriptions en Petite Section de Maternelle concernent **les enfants nés en 2019** (du 1er janvier au 31 décembre).

Deux étapes sont obligatoires :

1) L'inscription en mairie : se rendre d'abord en mairie jusqu'au 29 avril 2022.

avec les pièces suivantes :

- ✓ le livret de famille
- ✓ un justificatif de domicile
- ✓ le carnet de santé de l'enfant

La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription.



2) L'admission à l'école : téléphoner au **04 94 86 43 62**
pour prendre rendez-vous aux dates suivantes :

Vendredi 6 Mai

Vendredi 20 Mai

Vendredi 13 Mai

Vendredi 3 Juin

de 10h00 à 12h et de 13h30 à 15h30



Merci de respecter impérativement ces dates.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation des pièces suivantes :

- ✓ le **certificat d'inscription délivré par la mairie**
- ✓ le livret de famille
- ✓ le carnet de santé de l'enfant (avec les vaccinations à jour)

- ✓ le certificat de radiation (pour les élèves ayant déjà été scolarisés dans une autre école).
- ✓ la fiche de renseignements pré-remplie par vos soins

Plus, le cas échéant :

- ✓ la copie du jugement de divorce en cas de séparation ou une attestation commune d'accord à l'amiable (courrier co-signé par les 2 parents).

D'autre part, les parents des enfants nés en 2020 sont priés de se faire connaître
pour la rentrée 2023 (recensement) en appelant l'école



au 04 94 86 43 62.

Merci.